



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°20/053
Grand Port Maritime du Havre

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre (GPMH) par décision DIR 20/156 en date du 06/07/2020 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-134 à la Société TOTAL RAFFINAGE FRANCE, 2 Place Jean Millier – 92400 COURBEVOIE, SIREN n° 529 221 749, portant sur la dépendance située entre le croisement de l'avenue amiral du Chilou, sortie Compagnie Maritime Industrielle et le croisement de la route Industrielle/route de la Brèque sur la commune de Gonfreville l'Orcher.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3, 4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour les motifs suivants : l'absence de mise en publicité et de procédure de sélection préalables étant justifiée au regard des caractéristiques particulières de la dépendance, notamment physiques, techniques ou fonctionnelles, puisqu'il s'agit d'un tronçon de canalisation et d'un câble de télétransmission inexploités.

Description de la dépendance : un tronçon de canalisation de transport d'hydrocarbure 34'' et un câble de télétransmission pour un total de 5 150 ml et d'un diamètre intérieur de 848,76 mm.

Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 5 ans à compter du 01/04/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 20-134 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.